

NERVURE

JOURNAL DE PSYCHIATRIE

DÉCEMBRE 2007/JANVIER 2008 1

www.nervure-psy.com

ISSN 0988-4068
n° 9 - Tome XX - 12/2007•01/2008
Tirage : 10 000 exemplaires

Directeur de la Publication et de la
Rédaction : G. Massé
Rédacteur en chef : F. Caroli

Rédaction : Hôpital Sainte-Anne,
1 rue Cabanis - 75014 Paris
Tél. 01 45 65 83 09 - Fax 01 45 65 87 40

Abonnements :
54 bd La Tour Maubourg - 75007 Paris
Tél. 01 45 50 23 08 - Fax 01 45 55 60 80
Prix au numéro : 9,15 €
E-mail : info@nervure-psy.com

AU SOMMAIRE

ÉDITORIAL

La qualité n'est jamais un accident ; c'est toujours le résultat d'un effort intelligent p.1

FMC

Les contrôles de la loi du 27 juin 1990 p.3

ENTRETIEN AVEC

Sylvie Quesemond Zucca.
A propos de « Je vous salis ma rue - Clinique de la désocialisation » p.6

EXPOSITION

Le suicide en face p.10

LITTÉRATURE

Le roman pour Paul Morand, un obscur instinct p.13

ETHIQUE

Sollicitation du Comité Consultatif National d'Éthique p.15

ÉPIDÉMIOLOGIE

Enquête épidémiologique chez des patients consultant un psychiatre privé en France pour une « dépression difficile » p.16

APPEL À PROJETS DE LA FONDATION DE FRANCE

Maladies psychiques et vie sociale des personnes adultes p.19

ANNONCES EN BREF

ANNONCES PROFESSIONNELLES p.23

■ EDITORIAL

J.-M. Chabot

La qualité n'est jamais un accident ; c'est toujours le résultat d'un effort intelligent

Voilà, en substance ce que déclarait John Ruskin, essayiste anglais, enseignant à Oxford (où il eut comme élève le jeune Oscar Wilde) avant d'entretenir une correspondance suivie avec André Gide.

Cette sentence figure en exergue d'un éditorial⁽¹⁾ publié en juillet 2005 dans *Archives of Internal Medicine* et titré « Quality ». A l'instar de l'exergue, l'éditorial signé par le docteur Lawrence Baruch du VA Medical Center dans le Bronx à New-York, invite à développer des initiatives intelligentes pour améliorer la qualité des soins.

Le but est de combler cet écart ou ce gouffre (l'abondante littérature anglo-américaine sur ce point, utilise les termes de « gap » ou de « chasm ») entre, d'une part les pratiques médicales recommandées et, d'autre part les pratiques observées.

Pour y arriver, d'innombrables experts se sont penchés sur la question et ont élaboré, au cours des quinze dernières années, nombre de plans d'action. Les résultats obtenus ont été plutôt inégaux ou inconstants. Et pourtant, les politiques de « démarche qualité » et du précurseur indispensable que constitue l'évaluation ont peu de chances d'être remises en cause. Elles répondent, en effet, à trois influences principales qui ne démentent pas : - celle des patients, dont l'accès à la connaissance est désormais débridé et qui portent une attention de plus en plus aiguisée aux résultats des soins qui leurs sont prodigués ; de plus les associations qui les représentent sont évidemment tentées d'installer un pouvoir d'inspiration consumériste et d'infléchir le droit et le règlement dans le même sens ;

(suite page 3 ➡)

Les contrôles de la loi du 27 juin 1990

■ FMC

M.J. Guedj,
F. Caroli

L'hospitalisation sans le consentement a toujours posé le double problème de l'administration de soins au risque de la non assistance à personne en danger, opposée à la règle intangible de la liberté individuelle. Elle donne lieu en France à une loi d'exception car cette privation de liberté n'est pas décidée par le juge.

Henri Ey mettait en balance la privation de liberté que constitue l'internement, et la maladie mentale comme pathologie de la liberté de l'homme. « La maladie mentale sous toutes ses formes et à tous ses degrés constitue essentiellement une pathologie de la liberté où, par l'impossibilité d'accéder à un empire suffisant sur soi-même où, par la force de l'inconscient qui pèse de tout son poids dans la détermination des actes et des sentiments, le malade mental est anormalement enchaîné au fond de lui-même. Ce ne sont pas les contraintes extérieures de la privation de sa liberté qui le forcent à être derrière des murailles ou des barreaux ». Un auteur comme Jean Ayme commente ainsi la loi de 1838, qui reste aux fondements de la loi de 1990 : « C'est une loi équilibrée : elle articule trois exigences complémentaires (perçus par les idéologues comme antagonistes et s'excluant l'une l'autre) à savoir l'inter-

vention médicale précoce, des voies de recours du patient et de ses proches, la protection de la société ».

Loi d'exception peut-être, mais à l'intérieur d'un système qu'elle respecte et que définit l'article 5 de la Convention des Droits de l'Homme ou l'article 9 du Pacte International relatif aux droits civils et politiques : « Quiconque se trouve privé de sa liberté par arrestation ou détention a le droit d'introduire un recours devant un tribunal afin que celui-ci statue sans délai sur la légalité de sa détention et ordonne sa libération si la détention est illégale ».

Principaux textes législatifs

Nous citerons ici les diverses lois régissant les hospitalisations sans consentement avec les garanties nécessaires à la liberté individuelle.

La loi de 1838 a eu le mérite de séparer les aliénés et les délinquants et de promouvoir le respect de la personne en restaurant des voies de recours.

La Constitution de 1958 affirme que le seul et unique gardien de la liberté individuelle est le juge judiciaire.

(suite page 3 ➡)

A propos de « Je vous salis ma rue - Clinique de la désocialisation »

Entretien avec Sylvie Quesemond Zucca

Psychiatre et psychanalyste, Sylvie Quesemond Zucca a un mode de pratique pour le moins peu coutumier : elle partage depuis dix ans son temps entre son cabinet et le Samu social. Pourtant, même dans cette dernière circonstance, elle garde aussi un regard analytique sur les patients qu'elle rencontre. En 2005, elle a animé une émission sur France Culture, portant sur la vie dans la rue. Elle vient de publier *Je vous salis ma rue, clinique de la désocialisation*⁽¹⁾, un ouvrage préfacé par Xavier Emmanuelli.

Nervure : Comment en êtes vous arrivée au travail de *Samu Social* ?

Sylvie Quesemond Zucca : A ce moment là - on est en 1997- j'étais, comme bien d'autres, saisie par le

spectacle des rues de Paris dans lesquels on rencontrait ici et là de plus en plus d'hommes et de femmes qui avaient l'air complètement perdus. C'est, je pense, ce qui m'a déterminée aussi à venir rejoindre cette petite équipe. Une sorte de naïveté : « Que se passe-t-il ? Pourquoi tant de gens dehors ? » Et j'ai rencontré Xavier Emmanuelli, qui cherchait un(e) psychiatre. En effet, quelques années après la fondation du *Samu social de Paris* (SSP), il venait de fonder le *Réseau Souffrances et Précarité*, une équipe psychiatrique salariée par l'hôpital Esquirol, travaillant en partenariat étroit avec le SSP, composée au démarrage de deux infirmiers psychiatriques, une chargée de missions, et une psychiatre vacataire. Le tout avec Xavier

(suite page 6 ➡)

Le suicide en face

■ EXPOSITION

Encore tabou le suicide ? Il est heureusement loin le temps de l'Ancien Régime, où les corps des suicidés étaient suppliciés et tous leurs biens confisqués. Mais a-t-on vraiment progressé dans la compréhension et la prise en charge de ce phénomène spécifiquement humain ? Généralement traité à la rubrique des faits divers plutôt que dans les pages société ou santé/médecine, le suicide est à l'origine de près de 11 000 décès par an en France, soit plus du double des morts par accidents de la route. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics ont fait de ce phénomène, l'une des dix priorités nationales de santé publique.

Toutefois, comment aborder un sujet aussi complexe et sensible ? De quelle façon en parler pour être à la hauteur de l'enjeu ? Comment exposer le suicide, au sens strict, dans le respect de l'intimité et des drames personnels ? L'ambition de cette expo-dossier consiste à donner une réponse à ces questions importantes tout en abordant les dimensions culturelles, sociales du suicide.

Présentée dans l'espace Science actualités de la Cité des sciences et de l'industrie, l'exposition *Le suicide en face*, s'articule autour de certains axes (panneaux de textes, infographies, photos). Elle a été conçue avec l'appui de nombreux psychiatres, psychologues, épidémiologistes, sociologues, neurobiologistes, généticiens et de membres d'associations de prévention... Parmi les principaux experts dont les interviews sont consultables dans cette exposition : - Jean-Claude Ameisen, médecin et biologiste, membre du Comité consultatif national d'éthique ;

- Christian Baudelot, sociologue, professeur et chercheur au laboratoire des sciences sociales à l'École normale supérieure (ENS) ;
- Barbara Cassin, linguiste et philosophe, directrice de recherche au CNRS ;
- Marie Choquet, épidémiologiste, directrice de recherche à l'Inserm ;
- Michel Debout, président de l'Union nationale pour la prévention du suicide ;
- Axel Kahn, médecin et biologiste, directeur de l'Institut Cochin ;

(suite page 10 ➡)

